RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019

Version française de l'ensemble des activités de la Ligue Braille. Ce rapport est également disponible en néerlandais et sur notre site : www.braille.be, ainsi que sur demande en versions audio et braille.

ligue braille asbl
une autre façon de voir la vie

TABLE DES MATIÈRES.

1 PRÉAMBULE. 3

2 LES PERSONNES AIDÉES EN 2019. 4

2.1 Un autre regard sur le quotidien. 4

2.2 Un autre regard sur les études et le travail. 8

2.3 Un autre regard sur les loisirs. 11

3 SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION. 14

3.1 Information et sensibilisation. 14

3.2 Représentation et interpellations. 17

4 ILS AIDENT LA LIGUE BRAILLE. 18

4.1 Les volontaires. 18

4.2 Les donateurs et testateurs. 19

4.3 Les pouvoirs subsidiants. 19

4.4 Les personnes et entreprises clientes. 20

5 PERSPECTIVES. 21

6 QUELQUES CHIFFRES. 22

ANNEXES. 23

L'approche de la Ligue Braille repose sur la volonté d'accompagner et de soutenir la personne handicapée visuelle afin qu'elle puisse acquérir ou maintenir une autonomie optimale lui permettant de faire ses propres choix et participer à la société. Cette approche s'inscrit dans les fondements de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

La Ligue Braille est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes. Active dans toutes les régions de Belgique, la Ligue Braille propose des services gratuits couvrant l'ensemble des aspects et étapes de l'existence : aide sociale, accompagnement et apprentissage des techniques qui mènent à l'autonomie, formation et insertion professionnelles, activités culturelles et de loisirs, etc.

1 PRÉAMBULE.

En 2019, la Ligue Braille a accueilli pas moins de 1 122 nouveaux bénéficiaires !

La grande campagne annuelle de sensibilisation a mis en lumière l'accompagnement des personnes déficientes visuelles tout au long de leur vie. L'objectif était de montrer ce que la Ligue Braille fait pour adapter son offre de services en fonction non seulement des spécificités liées au handicap, mais aussi des besoins propres aux différents âges de la vie.

Le sport est à l'honneur cette année avec l'organisation de la première journée HoruSport, dédiée à la découverte de sports adaptés à la déficience visuelle, en collaboration avec le Centre de revalidation fonctionnelle HORUS.

L'emploi reste un cheval de bataille de la Ligue Braille. Et la bataille est ardue, notamment sur les différences de vision concernant l'approche spécifique au handicap et sur le plan financier. Nos services, particulièrement du côté néerlandophone, sont confrontés à de nouvelles exigences inhérentes à une nouvelle politique, qui rendent plus difficile de maintenir l'attention sur le groupe cible des chercheurs d'emploi et des travailleurs aveugles et malvoyants.

En mai 2019 nous avons été appelés aux urnes pour les élections fédérales, régionales et européennes. La Ligue Braille en a profité pour rappeler à l'attention des nouveaux gouvernements son mémorandum « Pour une société plus inclusive et respectueuse des personnes aveugles et malvoyantes ». Celui-ci propose 53 recommandations en vue de mieux prendre en compte dans leurs politiques les besoins spécifiques des personnes aveugles et malvoyantes.

La Ligue Braille est toujours très active sur le front de la défense des droits des personnes handicapées visuelles. Ainsi, en Flandre, le directeur du département néerlandophone de la Ligue Braille a été désigné président du conseil d'avis pour le handicap dans cette Région.

La Fondation pour les aveugles poursuit son soutien à la recherche via le Fonds pour la Recherche en Ophtalmologie (FRO). En 2019, suite à la réorganisation de l'aide apportée par le FRO, des fonds ont été réunis pour soutenir de futurs projets d'études cliniques, à décerner en 2020.

Nous tenons enfin à remercier les membres du personnel, bénévoles, donateurs, sponsors et pouvoirs subsidiants. C'est grâce à leur engagement, leur fidélité, leur soutien, qu'ont pu être accomplies les réalisations que vous allez découvrir dans ce rapport.

Michel Magis
Directeur

Michel Berlo
Président

2 LES PERSONNES AIDÉES EN 2019.

En 2019, 15 184 personnes déficientes visuelles ont bénéficié d'une aide de la Ligue Braille en vue de développer ou conserver leur autonomie. Dans ce cadre, elles ont reçu gratuitement l'aide d'assistants sociaux, ergothérapeutes, formateurs, jobcoaches, bibliothécaires, etc.

Tous ces services ne pourraient être offerts sans le précieux soutien des 124 membres du personnel, des 532 volontaires ainsi que des nombreuses personnes qui aident financièrement la Ligue Braille.

Répartition des personnes aidées en 2019 par catégories d'âge.

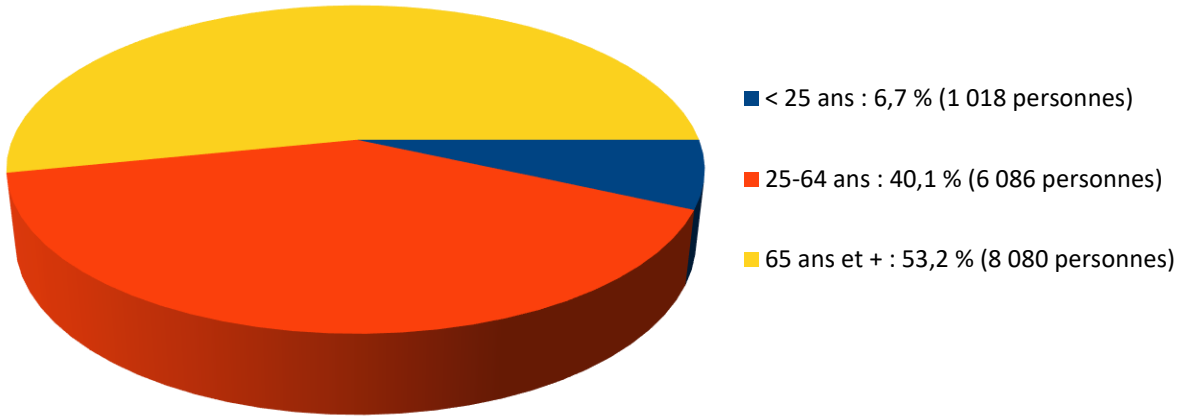

Plus de la moitié de nos bénéficiaires (8 080 personnes) ont plus de 65 ans et, parmi eux, 4 876 personnes (soit 60,3 % de ce groupe) ont plus de 80 ans. Ces chiffres sont conformes aux estimations de prévalence des déficiences visuelles dans les pays à revenu élevé, en majorité dues aux pathologies liées à l'âge.

De quels services les personnes handicapées visuelles disposent-elles ? Comment le grand public est-il informé et sensibilisé ? D'où provient le financement de nos services offerts gratuitement ? Ces facettes sont détaillées dans les pages suivantes.

2.1 Un autre regard sur le quotidien.

Devenir aveugle ou gravement malvoyant bouleverse le quotidien : la personne perd ses repères, rencontre des difficultés pour s'habiller, cuisiner, se déplacer… La Ligue Braille accompagne les personnes déficientes visuelles pas à pas dans leur (re)conquête de l'autonomie, et ce gratuitement tout au long de leur vie.

Dans un premier temps, le Service social de la Ligue Braille fournit à la personne déficiente visuelle les informations et conseils nécessaires et évalue avec elle les possibilités d'obtenir une aide des instances régionales, communautaires et fédérales. Les avantages sociaux et fiscaux auxquels la personne peut prétendre sont analysés. La Ligue Braille l'aide aussi à accomplir les démarches nécessaires auprès d'une agence d'aide aux personnes

handicapées. Un bilan de la situation est ensuite dressé et la personne est orientée en fonction de ses besoins vers d'autres services de la Ligue Braille ou le cas échéant vers des services externes.

En 2019, le Service social néerlandophone a proposé un accompagnement dans le cadre du *Persoonsvolgend Budget* (PVB ; budget personnalisé) en soumettant 15 *Ondersteuningsplannen* (plans de soutien). Ceux-ci ont été approuvés par le Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap (VAPH), l'Agence flamande pour les personnes avec un handicap.

Les personnes aveugles ou malvoyantes s'interrogent souvent sur leur situation de vie, leur avenir. Les différents services de la Ligue Braille sont composés d'experts prêts à examiner la situation afin d'optimaliser l'intégration sociale, scolaire ou professionnelle de la personne, sur la base de ses aspirations.

La (re)conquête de l'autonomie.

S'habiller, cuisiner, s'occuper de son bébé, apprendre le braille, se déplacer avec une canne blanche et éventuellement avec un chien guide, choisir et utiliser des aides techniques, suivre des cours d'informatique... sont autant d'apprentissages dont bénéficient les personnes malvoyantes ou aveugles auprès de nos spécialistes en accompagnement.

Photo 1 : Chaque année, des milliers de personnes aveugles et malvoyantes bénéficient de l'aide de la Ligue Braille (photo Jean-Michel Byl).

Soutien psychologique.

Un « Projet psy » a été mis en place en juillet 2019. Il fait suite à la constatation que les besoins en soutien psychologique des bénéficiaires sont trop peu rencontrés. L'apparition du handicap a des conséquences diverses sur l'identité d'un individu, sur sa vie sociale et professionnelle, sur son entourage proche et éloigné, etc. Des blocages à certains stades du processus de deuil, par exemple, peuvent entraîner d'importantes difficultés dans le travail d'accompagnement des équipes de terrain. Dès lors, il importe d'être en mesure de diriger les bénéficiaires déficients visuels vers des professionnels qui pourront leur apporter un tel soutien. Une étude de faisabilité a débuté en 2019.

Les aides techniques.

Montres et horloges parlantes, détecteurs de couleurs, lecteurs d'étiquettes, téléphones à grandes touches, lecteurs de livres audio, loupes optiques, barrettes braille, agendas en grands caractères, accessoires de cuisine adaptés, cannes blanches… certains de ces outils sont indispensables dans le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes. Au BrailleShop, le magasin de la Ligue Braille, ces personnes peuvent tester et acquérir une sélection de plus de 520 articles leur facilitant la vie.

Les smartphones et tablettes sont également des outils importants pour favoriser l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes, grâce à leurs nombreuses fonctions d'accessibilité spécifiques. Nos services informent les personnes déficientes visuelles sur les adaptations possibles pour accroître leur autonomie dans la vie domestique ou scolaire. Le matériel adapté peut être conseillé et testé sur rendez-vous dans notre salle de démonstration ou lors des journées de démonstration dans une antenne régionale. En 2019, nous avons pu compter sur le soutien de la fondation privée Ruth et Willy Berler pour le renouvellement de l'ancien matériel de la salle de démonstration : smartphones, tablettes, ordinateurs et autres accessoires de nouvelles technologies. Ce matériel plus récent nous permet de mieux conseiller les bénéficiaires. Ces équipements peuvent ensuite être acquis auprès des fournisseurs de leur choix. Nous aidons en outre les personnes dans les démarches visant à obtenir – lorsque c'est possible – une intervention financière des pouvoirs publics.

L'accessibilité des nouvelles technologies est en hausse et le sera plus encore à l'avenir. Dans cette optique, la Ligue Braille a participé le 22 mai 2019, en collaboration avec d'autres associations, à l'événement « L'autonomie au fond de ta poche » à Namur, qui a eu pour but de sensibiliser les professionnels de la déficience visuelle aux possibilités qu'offrent les smartphones pour gagner ou maintenir de l'autonomie pour les tâches de la vie quotidienne.

Lors des élections du 26 mai 2019, un dispositif rendant le vote électronique accessible aux personnes déficientes visuelles a été mis en place à Alost et Malines. Les machines étaient équipées d'un module audio et d'un panneau de commande avec touches en relief. La Ligue Braille a participé à la réalisation de ce projet-pilote.

Le BrailleTech, salon des aides techniques, s'est tenu du 17 au 19 octobre 2019 au siège social de la Ligue Braille. Ce salon annuel regroupe tous les fournisseurs de matériel adapté aux personnes malvoyantes et aveugles. Le BrailleTech offre ainsi l'opportunité de comparer et tester toutes les aides techniques disponibles et de bénéficier de l'avis objectif et professionnel de nos collaborateurs. Ces outils évoluent constamment et les nouveautés sont chaque année plus nombreuses.

Lors de l'édition 2019, un nouvel espace de convivialité baptisé « EyeCafé » a été aménagé pour accueillir les visiteurs autour d'un bol de soupe ou d'un hot-dog. De nombreux ateliers leur étaient proposés : « Démonstration Jooki » (lecteur de musique intelligent pour enfants), « Espace formation-emploi », « TOP réglages pour votre smartphone », « IT-Stand », « Applications iPhone », « Démarches pour obtenir du matériel auprès du PHARE et de l'AViQ », « Ken je onze Dienst vrijetijd? », « Bulle de relaxation et massages », « Le lecteur d'étiquettes », « Money money money », « Audiodescription » et « Jeux de société adaptés ».

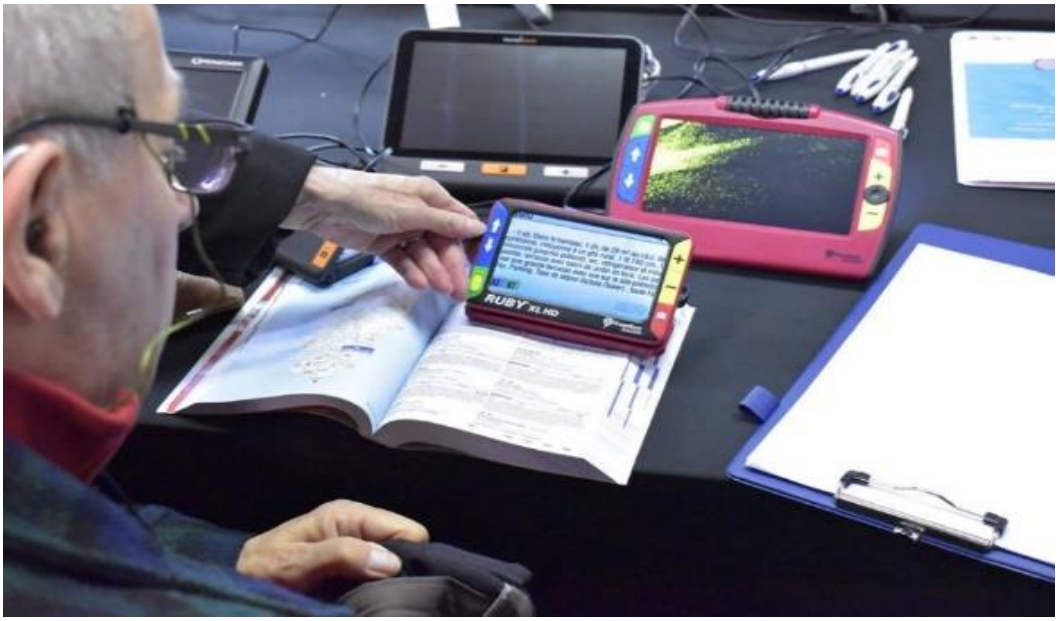

Photo 2 : Le BrailleTech, notre grand salon annuel des aides techniques.

HORUS.

Afin d'améliorer son développement moteur, cognitif, social, affectif et fonctionnel, une rééducation de la personne déficiente visuelle est parfois nécessaire. Horus est ainsi né en 2003 d'une collaboration entre le CHU Brugmann, l'Huderf et la Ligue Braille. C'est le seul centre de revalidation visuelle sur Bruxelles. En Flandre, la Ligue Braille collabore avec les centres de revalidation des hôpitaux universitaires de Gand et de Louvain. Au Centre Horus, la personne handicapée visuelle peut compter sur une équipe multidisciplinaire regroupant des ophtalmologues spécialisés en réadaptation visuelle, des orthoptistes, des assistants sociaux, des thérapeutes en orientation et mobilité ainsi qu'en aide à la vie journalière, une conseillère en aide technique, une psychomotricienne, une kinésithérapeute et une psychologue.

Ces dernières années, l'équipe multidisciplinaire a évolué tant au niveau du personnel que de la prise en charge du patient et la mise en place de la revalidation. Par ailleurs et suite à la sixième réforme de l'État, les centres de revalidation bruxellois sont pris en charge par Iriscare depuis le 1er janvier 2019.

En 2019, le nombre de patients Horus ayant perdu la vue subitement ou venant d'apprendre le diagnostic est en augmentation. Nous constatons également de plus en plus de handicaps multiples qui complexifient la prise en charge de ces patients. Concernant le type de demandes, un nombre croissant de patients viennent pour se familiariser avec les nouvelles technologies et pour apprendre à utiliser leur matériel, une application… Le nombre de demandes continue de croître.

Horus a connu une belle année en 2019, avec le lancement de **HoruSport**, une journée découverte de sports adaptés à la déficience visuelle. Elle a été organisée le 24 avril 2019 au Stade Roi Baudouin en collaboration avec la Ligue Handisport francophone. 82 personnes, adultes et enfants, ont pu tester 6 disciplines : judo, cécifoot, goalball, tandem, lancer du poids et course à pied.

Quelques chiffres :

- En 2019, 1 122 personnes ont fait appel pour la première fois à nos services.
- 3 545 entretiens individuels ont été réalisés par les assistants sociaux.
- 1 242 personnes ont bénéficié d'un soutien dans le développement de leur autonomie et 655 ont été conseillées dans l'acquisition d'une aide technique.
- Au Centre HORUS, 186 personnes déficientes visuelles ont suivi une revalidation, soit 1 048 heures de prestations thérapeutiques.
- 1 232 personnes ont visité le BrailleTech.
- Au BrailleShop, 158 lecteurs Daisy ont été fournis, souvent avec l'aide financière de la Ligue Braille, du Fonds Daisy et de la Loterie Nationale.
- 89 personnes ont bénéficié d'un soutien financier de la Loterie Nationale pour l'achat d'un smartphone ou d'une tablette à la condition de suivre ensuite une formation pour l'utilisation du matériel.

2.2 Un autre regard sur les études et le travail.

Les personnes confrontées à un handicap visuel se posent beaucoup de questions à propos de leur avenir professionnel. Quelles sont mes possibilités de formation ou de carrière professionnelle ? Où trouver un emploi ? Comment trouver un emploi qui me convient ?... La Ligue Braille les aide à trouver des réponses. Des tests cognitifs, des techniques de sélection spécifiques et un entretien destiné à déceler leurs motivations et aspirations personnelles permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de découvrir les possibilités qui s'offrent à elles. Avec l'aide et l'enthousiasme de l'équipe expérimentée de la Ligue Braille, ces personnes peuvent ainsi définir leurs perspectives d'avenir.

L'école et les études sont une étape essentielle dans la construction de cet avenir et une scolarité réussie peut favoriser l'intégration sociale et l'épanouissement personnel. Mais entreprendre et poursuivre des études implique des efforts importants pour les étudiants aveugles et malvoyants, sans oublier le matériel parfois coûteux. C'est pourquoi la Ligue Braille estime essentiel de les encourager aussi financièrement. Grâce à l'appui de généreux donateurs, du Fonds Ouvry[1] et de la Loterie Nationale, 136 élèves et étudiants ayant une déficience visuelle ont obtenu une bourse d'études pour l'année académique 2018-2019.

Beaucoup d'élèves ayant un handicap visuel effectuent aujourd'hui leur scolarité dans l'enseignement ordinaire. Avec le soutien et l'encadrement des accompagnateurs de la Ligue Braille, ils peuvent évoluer de la même manière que leurs camarades de classe.

En 2019, le Service d'encadrement pédagogique (SEP) a poursuivi son remarquable développement en triplant le nombre de suivis depuis les 5 dernières années. Le Service d'appui à la formation, agréé par la COCOF (Commission Communautaire Française), a suivi 23 étudiants cette année et renforce ses collaborations dans le secteur. Le Service recherche la possibilité d'offrir le même service aux étudiants wallons.

[1] Voir annexe G. Fonds dédiés, p. 26.

Un nombre croissant de personnes aveugles et malvoyantes qui souhaitent suivre des études ou entreprendre un projet d'emploi ou de maintien à l'emploi font appel à nos services et ont donc besoin de matériel adapté. Après un examen de la situation, l'environnement de la personne et son poste de travail peuvent être aménagés de manière adéquate (logiciel d'agrandissement, vidéo-loupe, synthèse vocale, barrette braille, preneur de notes, etc.). L'aménagement du bureau et l'éclairage peuvent également être analysés et optimisés si nécessaire. À côté des services mentionnés ci-dessus, les spécialistes de la Ligue Braille offrent aussi des informations personnalisées au sujet de l'utilisation de ces mêmes outils dans le cadre privé. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi faire appel à un encadrement pédagogique. Enfin, grâce au Service de transcription, les syllabi et autres documents peuvent être transcrits en braille, en grands caractères, en version audio ou numérique.

Courant 2019, la Ligue Braille a développé un projet destiné à aider les formateurs des formations en français langue étrangère de façon à leur donner les clés pour intégrer de la meilleure manière possible les personnes atteintes d'un handicap visuel au sein d'un groupe d'apprenants ne présentant pas de difficultés visuelles. Ce projet a pu voir le jour grâce à la COCOF qui a octroyé une subvention à la Ligue Braille.

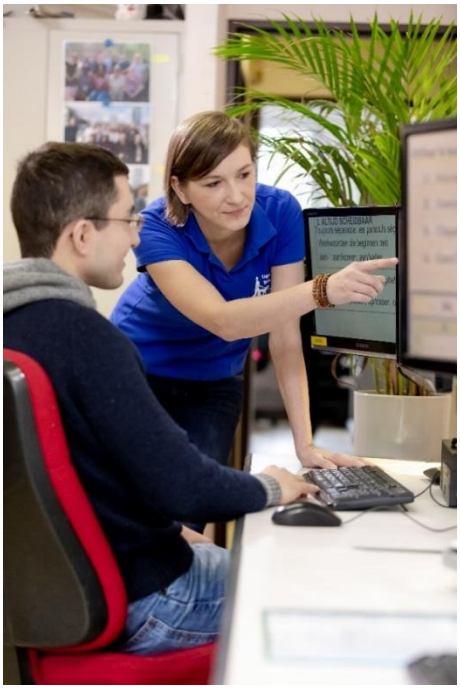

Photo 3 : La Ligue Braille accompagne les personnes aveugles ou malvoyantes dans leur parcours sur le chemin de l'emploi (photo Jean-Michel Byl).

Les jobcoaches aident les personnes déficientes visuelles à se (ré)insérer professionnellement ou à conserver leur emploi. Ils les accompagnent également dans la préparation aux entretiens d'embauche. Ils peuvent aussi adapter le poste de travail et le matériel en fonction de l'emploi exercé. Les employeurs aussi peuvent faire appel aux jobcoaches. Ils sont informés des compétences du candidat, des adaptations techniques possibles, des interventions dans les frais salariaux, etc. et peuvent demander de l'aide pour l'administration. Pour les collègues de la personne déficiente visuelle, des sessions de sensibilisation peuvent être organisées, afin que ceux-ci comprennent mieux comment le handicap visuel impacte la vie quotidienne.

Le Centre de formation professionnelle de la Ligue Braille (CFP) poursuit son offre de formations qualifiantes, continues et spécifiques.

Le Service d'insertion professionnelle (SIP) a pour objectif d'optimiser les chances d'intégration professionnelle des personnes déficientes visuelles et accompagner celles en maintien à l'emploi de la manière la plus adéquate possible. En termes de représentations et de formations, il a participé au « DUOday » (journée d'immersion pour des personnes en besoin de soutien supplémentaire) du PHARE et de l'AViQ, au Salon de la Formation ou encore à divers groupes de travail organisés par Actiris. En Wallonie, le nombre de suivis a doublé et à Bruxelles, les objectifs ont été rencontrés.

2019 a été une année très difficile pour le Gespecialiseerde opleidings-, begeleidings- en bemiddelingsdienst (GOB – Centre de formation néerlandophone) de la Ligue Braille.

Le VDAB (équivalent flamand d'Actiris ou du FOREM) a continué le développement de sa nouvelle façon de travailler, abandonnant la réflexion sur les groupes cibles. De ce fait, les GOB ayant une expertise spécifique pour un groupe cible auront plus de difficultés à poursuivre leurs propres actions. De plus, chaque GOB doit maintenir le même mode de fonctionnement, conformément aux directives imposées par le VDAB, avec des exigences et des objectifs très spécifiques et un budget différent (revu à la baisse) par suivi.

En 2019, le GOB a souhaité jeter les bases d'un partenariat futur et durable avec le VDAB, mais à travers un service soutenu et de qualité à notre public cible : coaching, accompagnement et actions de renforcement des compétences adaptés à la personne et à son handicap visuel.

Dans quel secteur les personnes déficientes visuelles ont-elles trouvé ou maintenu un emploi en 2019 ?

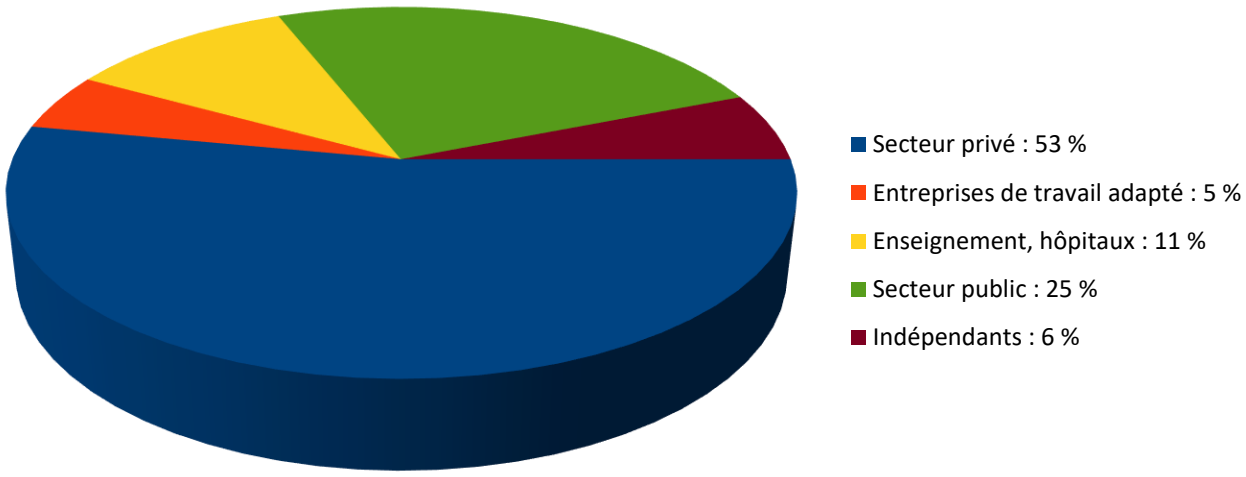

Contrairement à certaines idées reçues, il est intéressant de souligner que 53 % des personnes handicapées ont trouvé ou maintenu leur emploi dans le secteur privé.

Quelques chiffres:

- 124 étudiants ont bénéficié d'un suivi dans leurs études.
- 327 personnes ont été suivies par la Ligue Braille dans leur projet d'emploi ou de maintien à l'emploi.
- 41,5 % des personnes qui ont complété leur suivi ont terminé avec succès un processus d'intégration professionnelle.
- 136 bourses d'études ont été octroyées.

2.3 Un autre regard sur les loisirs.

Assister à un concert, participer à des activités ludiques et créatives ou visiter un musée ne sont que quelques exemples d'activités qui permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de rompre l'isolement. Les réunions des Clubs Braille, les excursions et les animations culturelles améliorent la confiance en soi, ouvrent une fenêtre sur le monde et développent la participation citoyenne. Les personnes déficientes visuelles sont stimulées par le fait de donner libre cours à leur imagination et leurs talents, et ce, dans une atmosphère qui favorise les contacts sociaux et l'échange d'expériences. Nous constatons que le public pour chaque activité se diversifie d'année en année. Nos volontaires nous restent également très fidèles et enrichissent, de par leur présence et expérience, les ateliers ou animations en régions.

En 2019, 666 activités culturelles et de loisirs ont été organisées. Ainsi, les bénéficiaires ont pu visiter la ville de Bouillon, une fabrique de couques de Dinant, l'expo « Génération 80 » et le musée de la Boverie à Liège, l'Africa Museum de Tervuren, le Musée gallo-romain à Tongres et le Louvre-Lens. Ils ont aussi pu profiter d'un charmant séjour en Champagne et prendre part à de nombreuses activités : concerts, conférences, balades, ateliers (culinaire, bien-être, maquillage, peinture…).

Photo 4 : Régulièrement, la Ligue Braille organise des activités pour ses membres aveugles et malvoyants, comme ici une excursion en Champagne.

Plusieurs activités ont été spécifiquement prévues pour les enfants et adolescents déficients visuels. Lors du BrailleDay, 23 élèves des écoles spécialisées ont découvert le domaine de Bokrijk avec son vieux moulin à vent. Ils ont pu façonner leur propre pain et aller à la rencontre des animaux de la ferme.

En juillet, 16 enfants aveugles et malvoyants ont séjourné à Ostende. Durant ce stage d'autonomie, les enfants ont appris de manière ludique à accroître leur indépendance, un atout majeur pour leur autonomie et leur apprentissage de la vie en société. Faire son lit, s'habiller, beurrer une tartine... ils ont gagné en autonomie ! À Bruxelles, à la mer ou encore en Ardenne, la Ligue Braille a aussi organisé différents stages et séjours. Pour les 6-12 ans, 2 stages de vacances ont été proposés – un stage créatif et sportif sur le thème du carnaval, un stage sur le thème d'Halloween –, ainsi que 2 séjours (à la mer et à la ferme). Pour les 12-16 ans, un séjour nature de 5 jours a été organisé au cœur de la vallée de l'Amblève. Quant aux 16-25 ans, la journée « Sensations » leur a permis d'être initiés à la plongée sous-marine par des moniteurs chevronnés, dans le bassin Nemo à Uccle !

De manière générale, dans le cadre des stages, la Ligue Braille s'est attachée à prendre en considération l'entourage familial de l'enfant. Des entretiens sont menés avec les parents, avant la prise en charge et des suivis sont proposés après le stage pour renforcer les acquis. Une réflexion visant à laisser place à la fratrie des enfants déficients est en cours. Une expérience pilote, couronnée de succès, a eu lieu lors du stage d'automne.

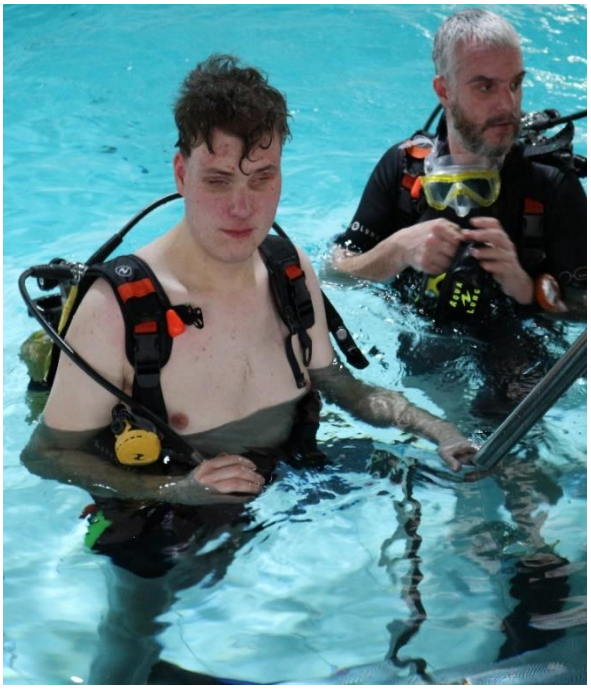

Photo 5 : La Ligue Braille offre des activités stimulantes pour les enfants et les jeunes.

Le projet « Malles à histoires », initié en 2017, vise à promouvoir la lecture chez les enfants aveugles et malvoyants. Déguisements et accessoires multisensoriels liés à la thématique de la malle (animaux, princesses, pirates, aventures, etc.), iPad, lecteur Daisy, livres adaptés, ces malles contiennent tout ce qu'il faut pour que parents et enfants se plongent dans l'univers du livre et de la lecture. Les familles qui souhaitent emprunter une Malle à histoires bénéficient d'un soutien privilégié de nos bibliothécaires et thérapeutes ! Ils mettent tout en œuvre pour que l'enfant et ses parents apprennent à maîtriser le matériel tout en tenant compte des rythmes de chacun.

La Ludothèque de la Ligue Braille constitue une autre source de divertissement très appréciée. Jeunes et moins jeunes peuvent y trouver des jeux adaptés en grands caractères, en braille ou munis de marquages spécifiques. Jouer est indispensable à chacun et favorise l'intégration. Grâce au jeu, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent améliorer leur habileté, leur capacité de mémorisation, leur stratégie et leur vocabulaire, mais également entretenir des contacts sociaux. En 2019, la Ludothèque a continué d'enrichir sa collection et dispose actuellement de 496 jeux adaptés.

Lire est aussi un excellent moyen de s'épanouir et de s'ouvrir au monde. Pour cela, la Bibliothèque met gratuitement à disposition des livres en braille, en grands caractères, audio ou tactiles. Notre Bibliothèque est la plus importante bibliothèque adaptée de Belgique francophone, avec un catalogue de près de 31 700 livres et 1 213 lecteurs actifs, dont 355 nouveaux inscrits en 2019. Treize lectrices sont centenaires (les deux doyennes ont 105 ans). Lire, ça conserve ! En 2019, 35 591 prêts (dont un quart sont téléchargés) ont été effectués, soit en moyenne 97 prêts par jour. Le nombre de prêts est en constante augmentation. En huit ans, de 2012 à 2019, le volume global de prêts a augmenté de 46,7 %. Pour les lecteurs néerlandophones, nous travaillons en étroite collaboration avec la *Luisterpuntbibliotheek*.

Chaque année, le Service de transcription étoffe de centaines d'ouvrages le catalogue de la Bibliothèque. Ce Service aide aussi les personnes déficientes visuelles en adaptant, à leur demande, des ouvrages au format audio, en braille ou en grands caractères. En 2019, le Service a produit 1 052 livres adaptés. Un effort particulier a été fourni pour diversifier les formats en braille : braille intégral, braille abrégé et braille numérique.

La Bibliothèque produit aussi ses propres publications : deux magazines sonores trimestriels (« Des idées et des livres » et « Tapage ») et une « newsletter ». Un large choix d'animations très diversifiées et adaptées pour tous les âges est également proposé : animations littéraires, clubs de lecture, tables de conversation (néerlandais, anglais et français langue étrangère), clubs numériques, fête de la Saint-Nicolas.

La Bibliothèque a aussi sensibilisé un large public en participant à la Foire du livre de Bruxelles et au Projet Éléonore. À la Foire du livre, 147 personnes sont passées dans la cabine d'enregistrement pour lire quelques extraits littéraires. Près de 400 personnes ont participé au jeu-concours organisé sur le stand. Des animations ont permis de sensibiliser un jeune public à l'écriture braille et à la lecture adaptée. Pour le Projet Éléonore (qui propose à des groupes de jeunes voyants de lire les ouvrages en lice pour le Prix Farniente, prix littéraire décerné par les jeunes), 120 adolescents ont pu découvrir dans notre Studio les coulisses de la création des livres Daisy.

Inauguré en 2018 avec le soutien de nos sponsors (Candriam et Fondation Lippens), l'espace BrailleMedia est une salle multimédia confortable conçue pour projeter des œuvres audiovisuelles en audiodescription. En 2019, 12 séances ont eu lieu, réunissant au total 119 spectateurs déficients visuels et 23 accompagnateurs.

Quelques chiffres :

- 5 347 personnes déficientes visuelles ont participé aux 666 activités socioculturelles organisées.
- 411 prêts de jeux adaptés ont été effectués par la Ludothèque.
- La Bibliothèque comprend au total 31 688 livres, dont 5 490 en braille, 4 426 en grands caractères et 21 772 livres audio. Cela représente une progression de 1 386 ouvrages.
- 35 591 livres ont été prêtés en 2019, dont 9 030, soit un quart, téléchargés depuis notre catalogue en ligne (bibliotheque.braille.be).
- Pour la Bibliothèque, le Service de transcription a produit 35 livres en braille (soit 152 volumes), 40 en braille numérique, 13 en grands caractères et 964 livres audio aux normes Daisy.
- Le Centre de documentation, ouvert à toute personne intéressée de près ou de loin par la déficience visuelle, regroupe 7 424 documents concernant la vision et le handicap visuel.

3 SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION.

3.1 Information et sensibilisation.

La Canne Blanche, revue trimestrielle de la Ligue Braille, est envoyée aux personnes aveugles et malvoyantes ainsi qu'aux donateurs et aux relations institutionnelles de l'association. Cet outil de liaison leur apporte une information complète sur l'actualité sociale et législative relative au handicap, sur les aides existantes, sur les initiatives et activités de la Ligue Braille.

Par ailleurs, le site web – www.braille.be – et les réseaux sociaux sont désormais indispensables parmi les canaux de communication de la Ligue Braille. Informations d'actualité et annonces d'activités y sont diffusées très régulièrement et accessibles à tout moment.

Comme le démontrent les statistiques de fréquentation du site web, les visiteurs y sont de plus en plus nombreux et grâce aux outils de navigation adaptés, les personnes aveugles ou malvoyantes y trouvent aisément l'information qu'elles recherchent. Des newsletters sont envoyées tous les mois aux personnes qui s'y abonnent via le site web.

Les réseaux sociaux permettent d'informer et de sensibiliser un large public. La Ligue Braille est présente sur Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube (avec plus d'une centaine de vidéos). Les activités de notre association sont suivies par 10 627 personnes actives sur ces réseaux sociaux, soit une croissance de 16,95 % en un an.

Pour sensibiliser le public au handicap visuel, la Ligue Braille organise des visites guidées du siège de l'association et du Musée Braille, pour les écoles, les associations et d'autres groupes de personnes intéressées. En 2019, 2 423 visiteurs y ont pris part, soit une belle augmentation de 30 %. Ce chiffre avoisine le niveau record enregistré en 2017. Ces visites permettent de mieux comprendre le monde du handicap visuel et de découvrir la grande

diversité des services offerts par notre association. En outre, des séances de sensibilisation destinées aux proches de personnes déficientes visuelles ainsi que des professionnels amenés à être en contact avec elles, ont permis de toucher 529 personnes. Leurs nombreuses questions reflètent leurs inquiétudes, leur intérêt et leur volonté d'adopter la bonne attitude face à une personne déficiente visuelle, afin d'optimiser son intégration.

Photo 6 : Le Musée Braille permet de mieux comprendre les outils utilisés par les personnes aveugles et malvoyantes à travers le temps.

Pour aller à la rencontre du public et promouvoir ses services, la Ligue Braille a participé à de nombreux événements, foires et salons partout en Belgique. À Bruxelles, par exemple : *Foire du livre*, *20 km de Bruxelles*, *Fête de l'Iris*, *Nocturne des Musées bruxellois*, *Journée Découverte Entreprise au Lottery Shop*, etc. En Wallonie : *200 ans de l'Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue* (IRHOV), *Soins et santé* à Namur*, Retrouvailles* à Liège, *1001 Familles* à Marche-en-Famenne, le *Salon Seniors* à Charleroi, etc. En Flandre : *Expo 50+* à Genk, *ZieZo* à Gand, etc.

Photo 7 : L'impressionnante équipe de la Ligue Braille aux 20 km de Bruxelles !

Notre association a également pris part à *De Warmste Week*, la grande opération de solidarité de Studio Brussel.

En mars 2019, la Semaine annuelle de la Ligue Braille avait pour thème **« La Ligue Braille accompagne gratuitement les personnes aveugles et malvoyantes tout au long de leur vie »**. Elle a souligné l'importance d'un accompagnement personnalisé pour les personnes atteintes d'une déficience visuelle, à chaque moment de leur vie.
Cette campagne était centrée sur quatre périodes clés de la vie : la tranche d'âge des 10 à 12 ans durant laquelle le jeune en âge scolaire commence à gagner en autonomie dans la vie quotidienne ; celle des 25 à 30 ans lorsque de nombreux jeunes définissent leur projet professionnel et familial ; les 60 à 65 ans pour qui la reconnaissance du handicap est nécessaire pour obtenir le remboursement d'aides techniques, et enfin les plus de 70 ans pour qui maintenir une vie sociale est particulièrement essentiel.

Photo 8 : Affiche diffusée lors de la Semaine de la Ligue Braille 2019.

Déclinée en spots TV et radio, affiches et dépliants, la campagne mettait en scène une femme aveugle évoluant de l'enfance à la vieillesse. En marge de la campagne en télévision, quatre capsules vidéo ont été réalisées spécifiquement pour les réseaux sociaux. Walid (10-12 ans), Mathilde (25-30 ans), Luc (60-65 ans), et Josiane (70 ans et plus) y témoignaient des difficultés qu'ils rencontraient ainsi que des solutions que la Ligue Braille leur avaient préconisées.

Du 9 au 15 septembre, la Ligue Braille a réitéré sa campagne de sensibilisation sur l'insertion professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes, initiée en 2018. Le spot radio de 2018 a été reprogrammé sur les ondes pour toucher le plus grand nombre possible de personnes potentiellement concernées par la problématique. Les prescripteurs d'emploi ont reçu une information ciblée par poste. Comme pour la Semaine de la Ligue Braille, deux personnes actives sur le marché du travail – Alexandre, avocat, et Niki, opérateur au service clientèle d'une multinationale – ont témoigné de leur parcours professionnel et de la manière dont ils ont surmonté les obstacles grâce à la Ligue Braille.

La Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille, a parmi ses missions le soutien à la recherche dans le domaine de l'ophtalmologie. Elle est aidée par un Comité scientifique composé des professeurs responsables de 9 centres ophtalmologiques universitaires du pays, sous la présidence du professeur Jean-Jacques De Laey. Sur leurs conseils, la Fondation pour les aveugles a décidé de soutenir la recherche par

l'intermédiaire du FRO (Fonds pour la Recherche en Ophtalmologie). En 2018, le FRO a entamé une réflexion afin de fonctionner selon une nouvelle approche, consistant à soutenir désormais des études cliniques interuniversitaires. En raison de cette réorganisation, aucune bourse n'a été décernée en 2019. La Fondation pour les aveugles poursuit néanmoins son partenariat avec le FRO et apportera son soutien aux futurs projets d'études cliniques.

Comme cela est désormais une habitude, la Ligue Braille était présente en novembre 2019 au congrès des ophtalmologues Ophthalmologica Belgica.

La Ligue Braille a aussi proposé d'informer et sensibiliser des médecins ophtalmologues dans le cadre des Groupes locaux d'évaluation médicale (GLEM). En 2019, nous avons eu l'opportunité de participer à 5 GLEM.

3.2 Représentation et interpellations.

Comme elle le fait depuis de très nombreuses années, la Ligue Braille défend les droits et les intérêts des personnes handicapées visuelles auprès des différents niveaux de pouvoir (locaux, régionaux, communautaires, fédéral ou européen). Notre association assure ainsi une présence active au sein de près de 30 instances consultatives et de décision dont : les Conseils consultatifs des personnes handicapées de différentes communes, le Conseil consultatif bruxellois des personnes handicapées, le Comité de branche handicap de l'AViQ, le Vlaamse Adviesraad Handicap NOOZO[2], le Brusselse Adviesraad Welzijn van de Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC), le Conseil supérieur national des personnes handicapées (CSNPH), le Belgian Disability Forum (BDF), l'European Blind Union (EBU), etc.

En Flandre, NOOZO, Vlaamse Adviesraad Handicap, doit être opérationnel d'ici fin 2020. La Ligue Braille a activement contribué à son élaboration et assure actuellement la présidence du groupe de pilotage du projet. Ce projet pilote doit permettre de déterminer comment le conseil consultatif peut travailler correctement. Sur cette base, son fonctionnement sera fixé par décret après 2020.

La Ligue Braille est aussi membre de la « braille-autoriteit », qui réunit des organisations sans but lucratif de Flandre et des Pays-Bas en vue de fixer des normes largement acceptées pour le braille dans l'ensemble du domaine linguistique néerlandais.

En Belgique, les seniors qui deviennent aveugles ou malvoyants après 65 ans ne reçoivent toujours pas d'aides financières pour l'acquisition de certaines aides techniques (vidéo-loupe, téléphone adapté, lecteur de CD Daisy, calculatrice parlante, etc.). Pour chercher des solutions à cette situation injuste, la Ligue Braille poursuit ses démarches auprès des ministres compétents.

La sixième réforme de l'État modifie la fonction consultative. En 2019, la Ligue Braille a poursuivi ses démarches pour que les personnes handicapées et les associations représentatives puissent continuer à défendre leurs droits. Avec d'autres associations, la Ligue Braille a interpellé les ministres de tutelle pour que les personnes handicapées soient représentées dans le nouvel organisme d'intérêt public (OIP) Iriscare en Région bruxelloise.

Par ailleurs, au niveau européen, la Ligue Braille a soutenu les actions de l'European Blind Union concernant les personnes aveugles et malvoyantes, dont une sensibilisation des

[2] « Niets Over Ons Zonder Ons » (Rien sur nous sans nous).

parlementaires européens aux attentes des personnes déficientes visuelles par rapport à la politique du handicap au cours de la nouvelle législature.

La Ligue Braille estime essentiel de poursuivre ce travail de défense des intérêts des personnes handicapées visuelles car elles sont confrontées à une contradiction de taille. En effet, il n'y a jamais eu autant de cadres juridiques concernant les droits et la participation, ni autant de possibilités techniques pour faciliter le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes, et pourtant un grand nombre d'entre elles sont encore chaque jour confrontées à l'ignorance, aux préjugés, aux problèmes d'accessibilité et à l'exclusion.

4 ILS AIDENT LA LIGUE BRAILLE.

L'action de la Ligue Braille en faveur des personnes déficientes visuelles n'est rendue possible que grâce à un réseau étendu de personnes qui nous apportent généreusement leur aide. Certaines ont décidé de nous offrir des compétences et du temps, d'autres de participer à la Tombola, de faire un don ou un legs ou encore de constituer un fonds dédié. Sachant que les subsides des pouvoirs publics n'ont couvert cette année que 15 % des besoins de la Ligue Braille, ces aides restent indispensables et grandement appréciées !

4.1 Les volontaires.

Enregistrement de livres, gestion des Clubs Braille, animation des stands lors des événements locaux, soutien pour les activités culturelles, vente de cartes de vœux (dont les bénéfices sont affectés au financement partiel de notre Service social), aide dans le travail administratif... voilà toute une série de tâches prises en charge par les nombreux volontaires de la Ligue Braille et nous les en remercions ! Le travail ne manque pas et le temps qu'ils nous consacrent est précieux.

Fin 2019, la Ligue Braille comptait 532 volontaires, dont 71 nouveaux ayant rejoint l'équipe. Une grande majorité de ces volontaires prêtent leur voix à l'enregistrement de livres audio, contribuant ainsi à l'accroissement d'ouvrages sonores en voix humaine. Grand merci à tous !

Photo 9 : Nous pouvons compter sur l'incroyable énergie apportée par plusieurs centaines de volontaires.

4.2 Les donateurs et testateurs.

La Ligue Braille remercie ses donateurs et testateurs, les organismes philanthropiques, les entreprises pour leur aide. Sans leur générosité, de nombreuses activités et projets n'auraient pas pu être développés en 2019.

Des milliers de souscripteurs ont participé à notre 69e Tombola. Celle-ci constitue une ressource indispensable au maintien des services mis gratuitement à la disposition des personnes handicapées visuelles. Les recettes de la Tombola 2019 serviront à accompagner les personnes aveugles et malvoyantes, toutes générations confondues, dans leur (re)conquête de l'autonomie.

Photo 10 : Une partie des heureux gagnants de la Tombola 2019.

D'autres personnes choisissent de nous aider en léguant tout ou partie de leurs biens à la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille. Elles assurent ainsi la pérennité de notre action en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. Les legs constituent en effet la part la plus importante de nos ressources financières. C'est donc grâce aux legs que de nombreux projets ont pu se concrétiser.

Suite aux aléas de la vie, certaines personnes n'ayant pas ou plus d'héritier direct ont la possibilité de faire perpétuer leur nom et l'œuvre de leur vie en constituant, de leur vivant ou par testament, un fonds dédié. La finalité et le nom donnés à ces fonds sont déterminés de commun accord avec les donateurs. La Fondation pour les aveugles en assure gratuitement la gestion et le suivi (liste complète des fonds dédiés – voir page 26).

4.3 Les pouvoirs subsidiants.

Les subsides des pouvoirs publics couvrent partiellement les besoins financiers de la Ligue Braille. Ils sont indispensables pour conseiller et accompagner les personnes déficientes visuelles dans les domaines de l'orientation, de la formation, de l'emploi, des activités culturelles, de l'encadrement pédagogique, de l'accompagnement et des loisirs. Merci aussi aux communes et aux provinces qui ont répondu à nos appels par une aide financière.

4.4 Les personnes et entreprises clientes.

La Ligue Braille offre certains services aux particuliers et aux entreprises. Ceux-ci permettent à la Ligue Braille de fournir du travail à des personnes déficientes visuelles tout en dégageant quelques bénéfices. Ils contribuent ainsi au financement de nos services aux personnes aveugles et malvoyantes.

Deux services sont disponibles :

- LBL Mailing gère l'envoi de courriers pour de nombreuses entreprises et institutions (personnalisation et pliage de documents, de feuilles et de brochures, mise sous enveloppes, mise sous film plastique, collage d'étiquettes d'adresses, de timbres, etc.) et propose également des tâches spécifiques telles que l'emballage et le déballage d'objets, l'impression de brochures, affiches, cartes de visite ou encore l'assemblage de différents documents dans des classeurs.
- Le Service de transcription répond aux demandes de responsables politiques, musées, restaurants ou entreprises pharmaceutiques afin de transcrire en braille des messages mis à la disposition du public (menus, cartes, boîtes de médicaments, etc.).

La Ligue Braille remercie tous ceux qui ont sollicité ses services en 2019.

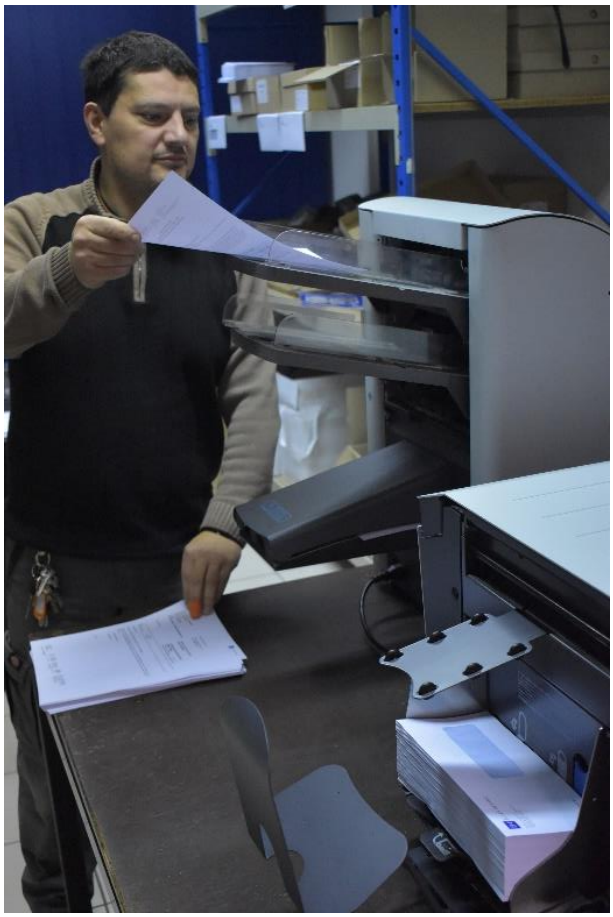

Photo 11 : LBL Mailing gère l'envoi de courriers pour de nombreuses entreprises.

5 PERSPECTIVES.

2020 est l'année du centenaire de la Ligue Braille. Un tel événement se doit d'être fêté, mais représente aussi une occasion de faire le point et de se projeter dans le futur.

La société change et les besoins des personnes aveugles et malvoyantes évoluent. Dans le cadre de sa réflexion stratégique, le Conseil d'Administration a défini quelques grands axes de développement, dont le principal consiste à moderniser la Ligue Braille. Ce chantier, qui démarre en 2020, a pour objectif de mieux faire connaître nos services, d'en adapter les conditions d'accès, de développer un suivi global, multidisciplinaire, rapide de la personne handicapée, et de rationnaliser au maximum le travail administratif.

L'accent sera mis sur quatre enjeux particulièrement importants : les enfants, les seniors, l'emploi et les nouvelles technologies.

Par exemple, en ce qui concerne les enfants, il s'agit de mettre en place un suivi global sur le long terme, en y intégrant les parents, la fratrie, les enseignants, les médecins, etc. Parmi les nouvelles initiatives programmées en 2020, une « Journée des Familles » sera organisée avec des activités pour les enfants aveugles et malvoyants de 3 à 18 ans ainsi que leurs frères et sœurs, et des échanges d'expériences pour les parents.

Pour les plus de 65 ans qui n'ont pas accès aux aides publiques régionales, un nouveau fonds, créé grâce à une succession, interviendra partiellement dans l'acquisition de tablettes et smartphones, des outils qui favorisent l'autonomie des seniors déficients visuels.

La participation sera aussi renforcée, en créant un Forum des membres qui aura pour vocation de s'exprimer tant sur l'adéquation de notre offre de services que sur notre travail plus politique de défense des droits des personnes déficientes visuelles. Nous comptons aussi sonder régulièrement les membres quant à leur satisfaction, afin d'améliorer constamment ce qui peut l'être.

Le projet « Répit **»** a pour objectif d'offrir une semaine de répit pour les familles dont un des enfants est déficient visuel. L'équipe pluridisciplinaire prend en charge les enfants et la fratrie pendant que les parents profitent de moments de répit et de temps psychothérapeutiques en groupe. Ainsi, une nouvelle dynamique familiale et de revalidation peut se mettre en place. Grâce au Fonds Gert Noël[3], nous avons reçu un coup de pouce financier en 2019, qui nous permettra de concrétiser ce beau projet en 2020.

Et ce n'est là qu'un aperçu des projets à venir.

Riche de son expérience et d'un passé dont elle peut légitimement se sentir fière, la Ligue Braille se prépare à remplir ses missions au service des personnes aveugles et malvoyantes pour les 100 ans à venir !

[3] Fonds institué au sein de la Fondation Roi Baudouin afin de favoriser l'information et l'accompagnement des patients et de leur famille en milieu hospitalier.

6 QUELQUES CHIFFRES.

Les chiffres ci-dessous illustrent de façon complémentaire le travail de notre organisation.

Source de financement de l'ensemble des activités de la Ligue Braille en faveur des personnes aveugles et malvoyantes :

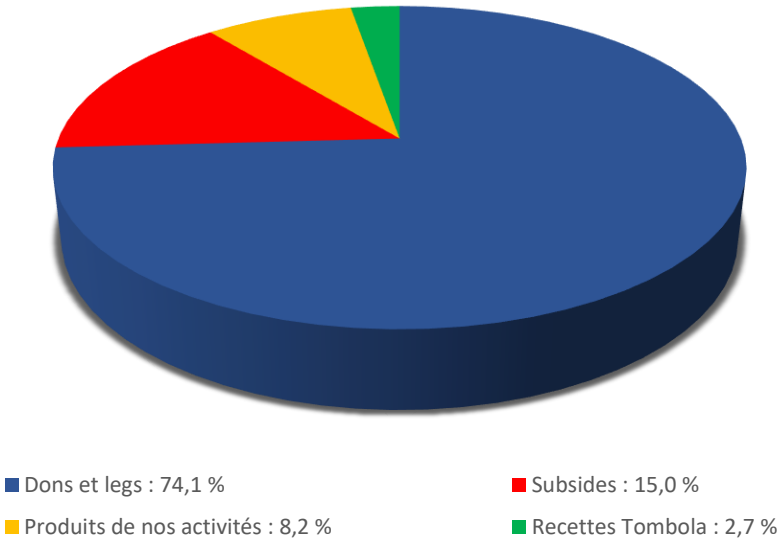

Chaque euro affecté aux services d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes est réparti comme suit :

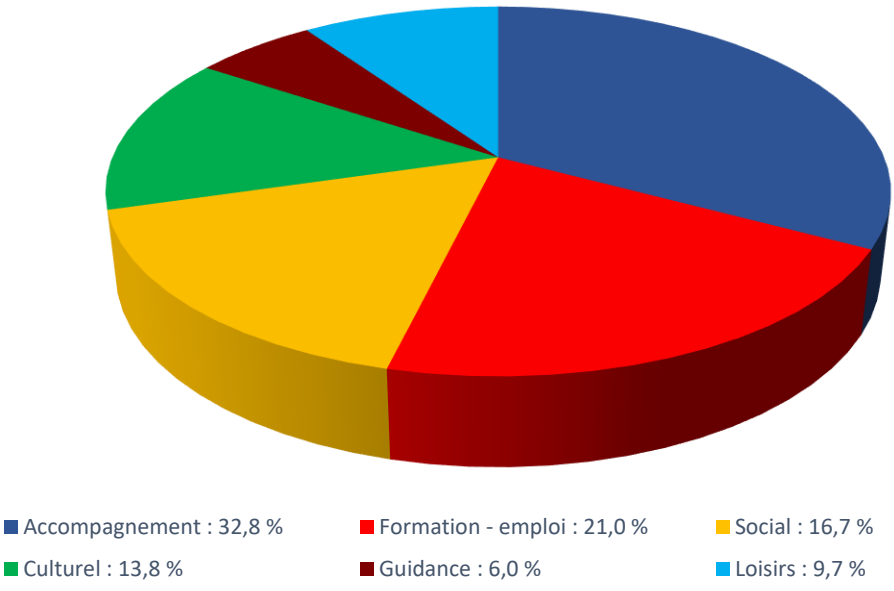

Les comptes de l'asbl Ligue Braille ainsi que ceux de la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille, et des asbl satellites de la Ligue Braille ont été contrôlés et certifiés sans réserve par la SCPRL Yves Merlin, réviseurs d'entreprises.

Ce rapport d'activités a été approuvé le 26 juin 2020 par l'Assemblée générale de la Ligue Braille.

ANNEXES.

A. Structure de la Ligue Braille.

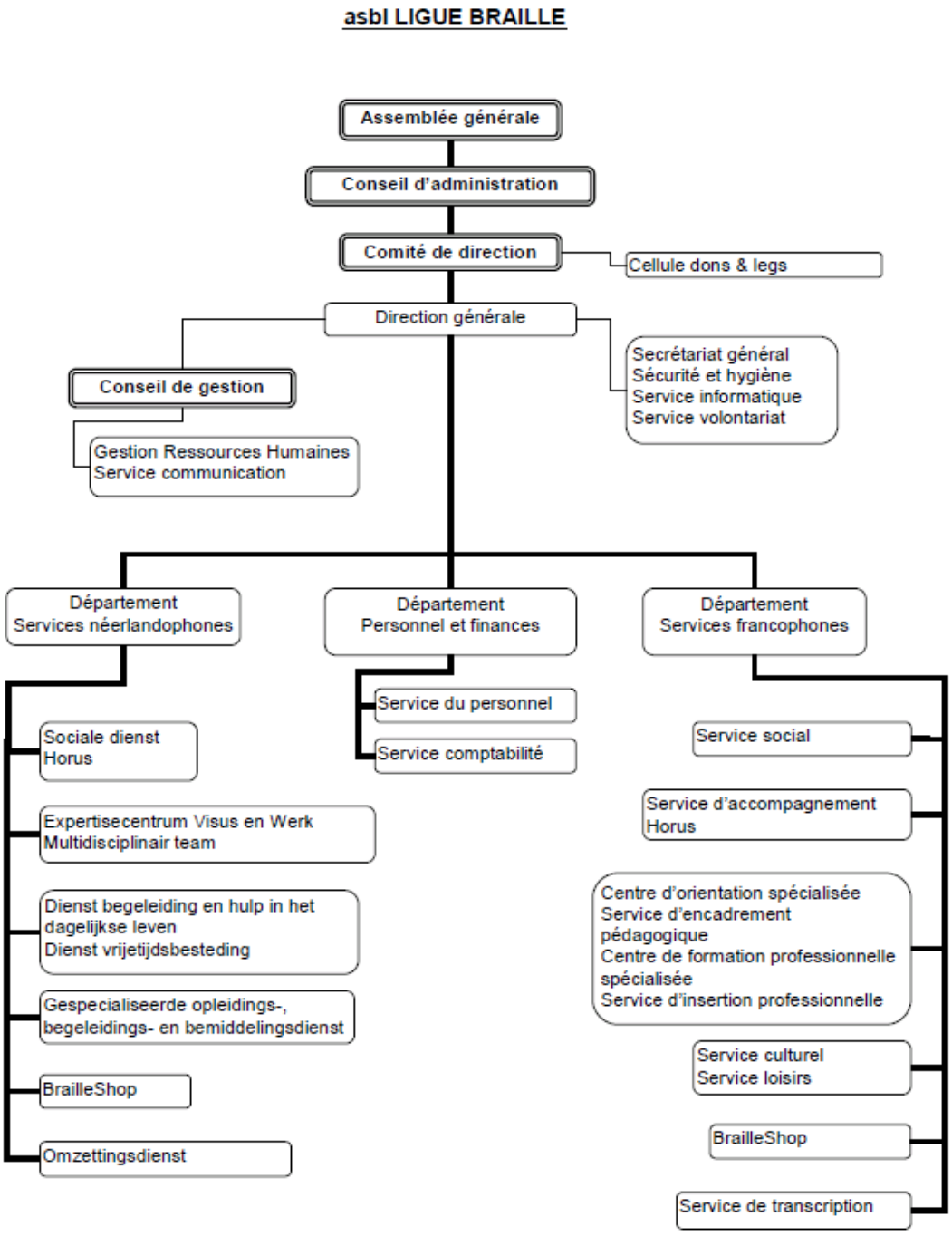

B. Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2019).

Michel BERLO
Bernard DEWANDRE
Guy DE WILDE
Raoul DUTRY
Marcel FLORIZOONE
Marc GIBOUX
Luc LION
Michel NETENS
Thierry VAN BOXMEER
Alain VAN CAUTEREN
Henri van der VAEREN

Fonctions honoraires :

Jeanine BOURLARD (Administratrice honoraire)
René DEVILLEZ (Administrateur-Vice-Président et Secrétaire général honoraire)
Marc GIBOUX (Président honoraire)
Jean-Paul HERBECQ (Administrateur et Président honoraire)
Alex HOEBEKE (Administrateur honoraire)
Pierre LECOCQ (Administrateur honoraire)
Thierry VAN BOXMEER (Président honoraire)

C. Membres du Comité de direction (au 31 décembre 2019).

Michel BERLO, Président
Bernard DEWANDRE, Secrétaire général adjoint
Guy DE WILDE, Vice-président et Trésorier
Marcel FLORIZOONE, Vice-président et Trésorier adjoint
Marc GIBOUX, Secrétaire général
Michel MAGIS, Directeur de la Ligue Braille

D. Conseillers du Comité de direction (au 31 décembre 2019).

Pierre-Baudouin BAREEL
René DEVILLEZ

E. ASBL satellites.

La Ligue Braille est membre permanent d'associations typhlophiles à la création desquelles elle a participé.

- **Centre d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes (CAPAM asbl)** a pour but d'assurer, dans la Région de Bruxelles-Capitale, le premier accueil des personnes aveugles et malvoyantes de plus de 65 ans, l'analyse de leur situation, leur accompagnement et le suivi de leurs demandes.
- **Sociaal-cultureel werk voor blinden en slechtzienden (SCWBS vzw)** développe diverses initiatives dans le but d'accroître l'autonomie et l'intégration sociale des personnes aveugles et malvoyantes.
- **Centre de transcription pour aveugles et malvoyants (CETAM asbl)** se charge de rendre l'information écrite accessible aux personnes aveugles et malvoyantes par la production de supports adaptés (sonores, en braille, en grands caractères ou numériques).
- **Les Amis de Louis Braille (LB asbl)** réalise, selon des méthodes artisanales la reliure de livres en braille et en grands caractères.

Pour ces trois dernières asbl, les prestations sont effectuées par les services de l'asbl Ligue Braille.

F. Fondation pour les aveugles.

Reconnue d'utilité publique par arrêté royal du 19 avril 2006, la Fondation pour les aveugles, fondation de la Ligue Braille pour les personnes aveugles et malvoyantes, s'est fixé 4 missions :

- Aider les personnes aveugles et malvoyantes via un soutien matériel et financier à l'asbl Ligue Braille.
- Soutenir la recherche scientifique en primant des projets de recherche en ophtalmologie.
- Prévenir et sensibiliser le public grâce à des campagnes d'information.
- Gérer et contrôler gratuitement l'utilisation des fonds dédiés et des fonds qui lui sont légués.

Membres du Comité scientifique (au 31 décembre 2019) :

Docteur Laure CASPERS (CHU Saint-Pierre – FRO)
Professeur Ingele CASTEELS (UZ Leuven)
Professeur Monique CORDONNIER (ULB, Hôpital Érasme)
Professeur émérite Jean-Jacques DE LAEY, président (UZ Gent)
Professeur Patrick DE POTTER (UCL)
Docteur Bernard DUCHESNE (CHU Liège)
Professeur Philippe KESTELYN (UZ Gent)
Professeur Carina KOPPEN (UZ Antwerpen)
Professeur Bart LEROY (UZ Gent)
Professeur Laurence POSTELMANS (CHU Brugmann – HORUS)
Professeur Marie-José TASSIGNON (UZ Antwerpen – FRO)

Professeur Marcel Ten TUSSCHER (UZ Brussel)
Professeur François WILLERMAIN (CHU Saint-Pierre)

G. Fonds dédiés.

Fonds Agnès.
Accès à la lecture et à l'information pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Christophe.
Intervention financière dans l'achat de petites aides techniques du BrailleShop.

Fonds Chantal de Decker.
Intervention dans le financement des lecteurs Daisy acquis par les personnes aveugles ou malvoyantes de plus de 65 ans.

Fonds Jules Legardien.
Financement des activités d'apprentissage de la cuisine, du braille, de la locomotion à la longue canne blanche pour favoriser l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes.

Fonds Marie-Louise Martelez.
Fonds destiné au dressage et à l'accompagnement de chiens-guides destinés aux personnes aveugles.

Fonds Hubert Ouvry.
Octroi de bourses d'études aux personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Roger Roovers.
Intervention dans le coût des transcriptions de cours et autres documents pour les étudiants lorsque ces coûts ne sont pas pris en charge par les pouvoirs subsidiants.

Fonds Ruthy.
Financement des premières cannes blanches offertes aux personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Robert Van Assche et Anna Van Crombrugghe.
Remise de prix à des personnes aveugles méritantes.

Fonds Bertrand van Outryve d'Ydewalle.
Fonds destiné prioritairement à la formation de chiens-guides.

L'utilisation de ces Fonds est contrôlée et gérée gratuitement par la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille.

H. La Ligue Braille est active dans tout le pays.

1. Bruxelles (siège social) Rue d'Angleterre 57 1060 Bruxelles T. 02 533 32 11	**7. Antwerpen** Frankrijklei 40 / 3 2000 Antwerpen T. 03 213 27 88
2. Ath Rue de la Station 41 / 2 7800 Ath T. 068 33 54 50	**8. Geel** Werft 53 / 3 2440 Geel T. 014 58 50 68
3. Charleroi Boulevard Tirou 12 6000 Charleroi T. 071 32 88 22	**9. Gent** Kortrijksesteenweg 344 9000 Gent T. 09 220 58 78
4. Libramont Avenue de Bouillon 16 A 6800 Libramont T. 061 23 31 33	**10. Hasselt** Leopoldplein 25 / 3 3500 Hasselt T. 011 21 58 88
5. Liège Rue des Guillemins 63 4000 Liège T. 04 229 33 35	**11. Kortrijk** Minister Tacklaan 35 / 01 8500 Kortrijk T. 056 20 64 60
6. Namur Rue de la Croix-Rouge 31 / 7 5100 Jambes T. 081 31 21 26	**12. Leuven** Fonteinstraat 133 / 0001 3000 Leuven T. 016 20 37 97

Contactez-nous : Ligue Braille asbl - 57, Rue d'Angleterre - 1060 Bruxelles
T +32(0)2 533 32 11 - F +32(0)2 537 64 26 - info@braille.be - www.braille.be
IBAN : BE11 0000 0000 4848 - BIC : BPOTBEB1

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !